

**CONSEIL MUNICIPAL
DU MERCREDI 20 JANVIER 2021 À 19H30
SALLE DES FETES**

LE MAIRE

En raison de la crise sanitaire actuelle et du couvre-feu en vigueur, le conseil municipal sera retransmis en direct sur la page Facebook de la Ville (Neuilly-Plaisance Ville) et ce, conformément à la loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020. Un lien du Facebook Live sera également disponible sur le site internet de la Ville (www.mairie-neuillyplaisance.com).

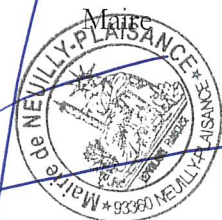
CHRISTIAN DEMUYNCK

ORDRE DU JOUR

- 01 - Rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.
- 02 - Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) sur la base du Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB).
- 03 - Remise de cartes-cadeaux aux bacheliers Nocéens.
- 04 - Modification de la liste des logements de fonction attribués par nécessité absolue de service.
- 05 - Rapport du Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Electricité en Ile-de-France (SIGEIF) – Exercice 2019.
- 06 - Convention de participation au déploiement expérimental du dispositif « Pass numérique » entre la Ville de Neuilly-Plaisance et la Métropole du Grand Paris.
- 07 - Convention partenariale relative à l'affectation d'un travailleur social au commissariat de Neuilly-sur-Marne/Neuilly-Plaisance.

Fait à Neuilly-Plaisance, le 14 janvier 2021.

Christian DEMUYNCK



6 rue du Général de Gaulle
93360 Neuilly-Plaisance
Tél : 01 43 00 96 16
Fax : 01 43 00 42 80

Courriel :

contact@mairie-neuillyplaisance.com

*(Tous les courriers doivent être
adressés impersonnellement à
Monsieur le Maire)*